

Le projet a-t-il fait l'objet d'une demande d'urbanisme ?	☐ Oui ☐ Non Dossier n° : Joindre une copie de l'arrêté autorisant le projet
VOTRE PROJET CONCERNE (plusieurs choix possibles) :	
☐ Une maison individuelle / mitoyenne ☐ Parcelle à viabiliser ☐ Une maison dans un lotissement ☐ Division de parcelle ☐ Un immeuble / lotissement ☐ Autre (précisez) :	
RACCORDEMENT(S) SOUHAITE(S) :	
☐ EAU POTABLE ☐ Branchement neuf ☐ Travaux sur existant ☐ Pose de compteur seule / ajout d'un compteur <i>Pour les demandes d'individualisation : merci de compléter le formulaire de demande d'individualisation</i>	
Nombre de compteurs :	
Informations complémentaires dans le cadre des lotissements et immeubles collectifs (à demander au terrassier, architecte, géomètre... si besoin) :	
Besoin en eau (m3/h)	Débit moyen : Débit max :
Diamètre de la canalisation	
☐ EAUX USEES : ☐ Branchement neuf ☐ Travaux sur existant	
Nombre de bâtiments à raccorder :	
Côtes altimétriques souhaitées NGF (à demander au terrassier, architecte, géomètre... si besoin)	Branchement fil d'eau : Terrain fini :

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- ☐ Arrêté d'urbanisme accordant le projet le cas échéant
- ☐ Contrat d'abonnement accompagné des pièces justificatives – *dans le cas d'une demande de pose de compteur (raccordement ou compteur seul)*
- ☐ Servitude de passage des réseaux, ou toute autre autorisation nécessaire à la réalisation de votre projet, le cas échéant
- ☐ Plan des réseaux humides avec côtes, matériaux, diamètres ...

3 – COMMENT ENVOYER VOTRE DEMANDE ?

Par courrier :	Communauté de Communes du Genevois Service des eaux 38 rue Georges de Mestral 74166 Saint Julien-en-Genevois
Par mail :	eau-assainissement@cc-genevois.fr

Les données personnelles collectées font l'objet d'un traitement informatisé par le service des eaux dans le cadre de votre demande d'autorisation. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification et de limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique en écrivant à : delegue-rgpd@cc-genevois.fr

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance des règlements et des prescriptions techniques pour l'eau potable et l'assainissement de la Communauté de Communes du Genevois et s'engage à les respecter (documents disponibles sur le site internet de la CCG : www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/leau-et-lassainissement/documents-utiles. Ils peuvent être envoyés par courrier sur demande).

A :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Déclarant 1 :

Déclarant 2